

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DE LA CONDITION FÉMININE

Novembre 2018

Rédigé et présenté par

Lisa Rupert

Vice-présidente des Services d'hébergement et de prévention de la violence

YWCA du Grand Vancouver

Je vous remercie de me donner l'occasion de présenter de l'information au comité sur les besoins et les lacunes des maisons de transition qui offrent des services aux femmes victimes de violence de la part de leur partenaire intime et à leurs enfants qui ont été témoins ou victimes de violence.

À propos du YWCA du Grand Vancouver et de nos services intégrés

Le YWCA du Grand Vancouver a vu le jour en 1897 et possède une longue expérience dans la prestation de services aux femmes victimes de violence de la part d'un partenaire intime et à leurs enfants qui ont été témoins ou victimes de violence.

Nous exploitons deux maisons d'hébergement prolongé* et construisons actuellement 15 autres logements de transition à Vancouver, qui seront achevés au début de 2019.

Le YWCA Munroe House, situé à Vancouver, fut la première maison d'hébergement prolongé au Canada. Il est ouvert depuis 1979, compte 10 logements et est financé en vertu du contrat signé avec la BC Housing Transition House. Le Munroe House offre également un programme PEACE sur place qui s'adresse aux enfants de la communauté en général qui ont été témoins ou victimes de violence et aux résidentes de l'établissement.

Le YWCA Arbour House à Surrey est ouvert depuis 2012 et compte 8 logements. Il est financé en vertu du contrat signé dans le cadre du partenariat de la province et de BC Housing par l'entremise de la Provincial Homelessness Initiative, source de financement au moment de la construction.

Les disparités des dépenses d'exploitation entre les programmes de maisons d'hébergement prolongé du YWCA Grand Vancouver reflètent le fait que les maisons de transition de la province et du pays n'ont pas accès à un financement normalisé pour assurer des services équitables aux femmes qui quittent un partenaire violent et à leurs enfants.

**Veuillez noter que j'utilise le terme « maison d'hébergement » plutôt que « refuge », puisqu'en Colombie-Britannique, les maisons de transition offrent des services spécialisés aux femmes qui ont été*

victimes de violence dans le cadre d'une relation intime, tandis que les refuges sont destinés à toute personne sans abri.

Nécessité de maisons d'hébergement prolongé

« Voilà maintenant un an que je suis allée au Munroe House, et j'étais au tout début de ma grossesse. À l'époque, je n'avais aucune idée de la façon de gérer ma situation et des options qui s'offraient à moi. Un an plus tard, ma dernière-née, mes deux autres filles et moi-même habitons de façon permanente au YWCA... [et] ma fille participe à des ateliers de thérapie par l'art donnés par le personnel du Monroe House. Et chaque jour que je me réveille et que je vois la belle vie de ma famille, je n'arrive pas à croire la chance que nous avons. Je sais que c'est le Monroe House qui m'a fait passer de la peur et de l'incertitude à la sécurité et à la beauté. » – Ex-résidente du YWCA Munroe House

Les maisons d'hébergement prolongé sont essentielles pour aider les femmes à réussir à quitter leur partenaire violent. Elles assurent la sécurité physique, en gardant les adresses confidentielles et en aidant à la planification de la sécurité, en offrant un soutien affectif et une aide à long terme pour passer à travers les dédales du système de justice familiale visant à assurer leur propre sécurité et celle de leurs enfants et, dans une moindre mesure, du système de justice pénale, ainsi que dans les autres systèmes comme la protection des enfants et l'aide sociale. Enfin, elles jouent un rôle économique essentiel en fournissant des logements abordables pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans, pendant que les femmes attendent d'obtenir un logement subventionné permanent. Sans logement abordable, les femmes n'ont souvent pas d'autre choix que de retourner auprès de leur agresseur ou d'entamer une nouvelle relation qu'elles ne choisiraient peut-être pas autrement pour survivre.

À titre d'exemple justifiant la nécessité des maisons d'hébergement prolongé, seulement en 2017, 24 femmes et 39 enfants ont occupé l'un des 10 logements du YWCA Munroe House. Quelque 128 non-résidentes ont eu accès au programme de soutien dans le cadre des services externes (la plupart sont d'anciennes résidentes ou des femmes sans statut légal). Le personnel a répondu à 975 demandes de soutien, d'information et d'orientation. Cependant, au Munroe House, on a dû refuser 178 femmes et 210 enfants faute de place.

Lacunes dans les services

Les deux questions les plus importantes sont liées : le besoin d'un plus grand nombre de places dans les maisons d'hébergement (temporaire et prolongé) pour que les femmes puissent quitter économiquement leur conjoint violent et obtenir le soutien dont elles ont besoin; et le besoin d'un logement abordable pour les femmes et leurs enfants après leur séjour dans une maison d'hébergement. Il est très difficile de trouver un logement à long terme en raison du revenu des femmes et de la crise du logement qui sévit. La crise du logement en Colombie-Britannique a exacerbé la situation. En 2017, aucune résidente du Munroe House ne s'est vu offrir de logement subventionné, à

l'exception de notre propre YWCA Single Mothers' Housing (logement à long terme, loyer axé sur le revenu), et aucune d'entre elles n'a pu trouver un logement du marché qui ne représenterait que 30 % de son revenu. Nous avons eu la chance d'ouvrir trois nouveaux sites d'hébergement à long terme en 2017, de sorte que 60 % des femmes qui ont quitté le Munroe House y ont été logées, mais les femmes doivent avoir toutes les possibilités de quitter un conjoint violent.

Même si, de façon générale, toutes les femmes ont de la difficulté à trouver de la place dans les maisons d'hébergement, il y en a qui font face à des obstacles supplémentaires pour y avoir accès, notamment : les femmes ayant des problèmes de santé mentale, des problèmes de toxicomanie, les nouvelles arrivantes, les femmes autochtones, les femmes ayant plusieurs enfants, les femmes ayant des fils adolescents, les femmes âgées et les femmes ayant des animaux domestiques. Bien que nous ne fournissions que des maisons d'hébergement prolongé, nous recevons souvent des appels de femmes qui ont de la difficulté à trouver un logement de transition pour diverses combinaisons de ces raisons, et le YWCA du Grand Vancouver a un hôtel qui peut offrir des séjours gratuits ou à des tarifs considérablement réduits lorsqu'il n'existe pas d'autres options. Le plus grand inconvénient de compter sur l'hôtel est qu'il n'y a pas de personnel de soutien formé et que les séjours sont limités lorsque l'hôtel affiche complet.

À ma connaissance, d'autres groupes s'attaqueront à bon nombre de ces lacunes, et je veux me concentrer sur un domaine dans lequel le YWCA du Grand Vancouver possède une expertise unique. Le besoin de soutien supplémentaire pour un groupe que nous avons appelé, par souci de brièveté, Mères sans statut juridique.

Il s'agit de femmes avec des enfants qui ont un statut juridique précaire ou qui n'ont pas de statut légal au Canada et qui sont victimes de violence de la part de leur partenaire intime canadien. Les partenaires intimes de ces femmes ont souvent utilisé leur statut d'immigrante pour maintenir leur pouvoir sur elles; elles ont obtenu des parrainages ou des promesses de parrainage, mais en vain. Elles craignent de demander de l'aide, car elles ne connaissent pas leurs options, et ont peur d'être déportées. Lorsqu'elles quittent leur agresseur, elles sont prises entre le système de justice familiale et le système d'immigration. Souvent, elles ne peuvent pas travailler, ou même continuer légalement de résider au Canada, mais en raison des ordonnances du tribunal de la famille, elles sont incapables de retirer leurs enfants de cette juridiction. Ces femmes comptent sur les maisons d'hébergement et les maisons d'hébergement prolongé pendant qu'elles présentent une demande en vue de rester au Canada pour des motifs d'ordre humanitaire. Ce processus peut prendre de deux à trois ans. Nous avons fait une étude en 2008, car nous avons vu davantage de mères sans statut légal accéder à nos services, présentés sur notre site web ywcavan.org. Après le dépôt du rapport, nous avons plaidé avec succès pour que les femmes dans cette situation puissent avoir accès à l'aide au revenu une fois leur demande de résidence permanente présentée, à un logement subventionné une fois qu'elles reçoivent de l'aide au revenu; pour qu'elles puissent envoyer leurs enfants dans les écoles de la Colombie-Britannique sans payer de frais internationaux et recevoir de l'aide pour résoudre leurs problèmes en droit familial et en immigration; et pour que le YWCA Munroe House leur fournisse gratuitement des bons-repas et un hébergement prolonger jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de recevoir une aide au revenu ou de

travailler. Les longs délais d'attente pour que leur statut soit réglementé constituent un problème à régler, ce qui a des répercussions négatives sur elles et leurs enfants et signifie qu'elles ont besoin de séjours plus longs dans les maisons d'hébergement temporaire ou prolongé que les autres femmes en raison du manque de revenu.

Recommandations

1. Élargir la portée de la Stratégie pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe afin d'inclure les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'assurer un financement équitable des services offerts partout au pays aux femmes qui ont été victimes de violence conjugale et à leurs enfants.
2. Assurer à toutes les femmes l'accès à un logement dans les maisons d'hébergement et qui ont besoin d'un logement à long terme (ce qui pourrait inclure les normes du gouvernement fédéral pour des niveaux adéquats d'aide au revenu partout au pays).
3. Travailler avec Immigration et Citoyenneté Canada à l'adoption d'un processus accéléré pour les demandes de statut de résident permanent pour des motifs d'ordre humanitaire pour les « femmes à risque », semblable à celui du programme VAWA aux États-Unis. Un processus accéléré réduirait l'exposition aux préjudices en permettant aux femmes sans statut ou dont le séjour est précaire de quitter plus facilement leur partenaire violent. Cela pourrait également permettre d'améliorer l'efficacité du processus, car les femmes n'auraient peut-être plus besoin de demander un permis de séjour temporaire ainsi qu'un permis de résidence pour des motifs d'ordre humanitaire, et elles pourraient travailler plus tôt.